

A deux reprises, les 16 et 22 juin derniers, FO a boycotté le CT DSNA. Au-delà des mesures techniques auxquelles nous sommes opposés, ce boycott marque notre profonde inquiétude quant à l'avenir et face à des méthodes de plus en plus inacceptables.

## Mutualisation des Expérimentations RH

La baisse de trafic remet clairement en cause des expérimentations RH, en particulier dans la filière navigation aérienne, pensées à l'origine pour faire face à une forte augmentation de trafic dans un contexte d'effectifs contraints... que la DSNA a d'ailleurs encore plus contraints en recourant à l'obscur notion « d'objectif de gestion ». Aujourd'hui, et pour un temps incertain, nous voilà face à une surcapacité de contrôle inattendue, et les expérimentations perdent tout sens. Mais pourquoi les arrêter ? « Mutualisons ! » nous dit la DSNA !!! C'est-à-dire ? Eh bien, ce qui ne sera pas fait cette année ou l'année prochaine, on le fera plus tard ! En clair, et pour faire simple, toutes les vacations d'expé non effectuées seront dues par les

contrôleurs des centres en expé en plus de la programmation normale... Un compte épargne temps du contrôleur (CET), « nécessaire » pour répondre à la sainte trilogie de la DSNA : flexibilité, adaptabilité, souplesse !

Et surtout, que ça aille vite, très vite : une « note de cadrage » présentée en CT DSNA et des CT locaux qui devront adopter des mesures avant le 15 juillet... Pourquoi ? Pour tuer tout dialogue social ? Il y a un impératif ? On nous aurait caché que le trafic atteindra le 16 juillet son niveau d'avant crise ? Le problème, c'est que des expés, il n'y en a pas partout...

## Réserve Opérationnelle

Eh bien voici la réponse : l'autre CET, applicable partout, c'est « la réserve opérationnelle ». Et là, FO le dit tout net, c'est inacceptable.

Pendant la crise, tous les agents ont accepté de déroger à l'ensemble des règles qui encadrent leurs obligations. On a créé ici des astreintes de contrôleurs d'aérodrome qui n'y sont pas soumis, là des réserves opérationnelles de contrôleurs appelables dans la minute en cas de besoin, et cela en dehors de tout cadre légal. FO, dans un souci de continuité du service public (car oui, nous sommes toujours un service public !), a accompagné la DO dans ce sens, en toute confiance : il était pour nous fondamental qu'aucun transport de malade du COVID ne soit dérouté, qu'aucun aéroport à proximité d'un hôpital ne soit inaccessible. Nous

connaissons l'engagement et la conscience professionnelle des fonctionnaires de la DGAC, et nous les savions prêts à tous les sacrifices pour rendre le meilleur service.

Et la crise est passée... et des esprits mesquins ont constaté qu'un autre fonctionnement était possible, que la piétaille pouvait être corvéable à merci... Il suffit simplement de « prolonger le dispositif » dans un souci de « performance RH » et de créer des « ROC - Réserves opérationnelles chaudes » et des « ROF - les froides évidemment ! », avec des décomptes de jours dus, pris, non pris, effectués, non effectués, des ROC/ROF qui se transforment en congés non choisis.... Une belle usine à gaz.



Avec ce dispositif, la DSNA surfe sur la crise et, s'appuyant sur la bonne volonté qu'ont mis les agents à y faire face en faisant preuve de la plus grande « souplesse/adaptabilité/flexibilité », leur plante un couteau dans le dos. Et au passage, elle

trahit la confiance que nous lui avons collectivement témoignée.

**FO le dit et le répète : nous devons faire face à la crise collectivement, et si nous savons que des efforts sont à faire, nous devons impérativement y réfléchir collectivement ! Il n'est pas acceptable que les décisions soient imposées par l'administration sans concertation préalable avec les représentants des personnels, sur des sujets relevant normalement de négociations protocolaires. FO appelle l'administration à rouvrir d'urgence un véritable espace de négociation qui prenne en compte l'ensemble des aspects de la crise, dans l'intérêt de tous.**

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

**Nom & Prénom :**

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail  
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, Aéroport-  
Bloc Technique - TSA 95003**

Email :

**33688 MERIGNAC Cedex**

